



Le LS de Ludovic Magnin face à une véritable course d'obstacles

**Sports, page 14**

Pourquoi on assiste à une vague de Covid estivale

**Suisse, page 16**



**Vitalité** 10/41  
Le goût des mots pour Léna Furlan, 22 ans

**Page 28**

# 24 heures

Le CHUV en vedette sur France 2 dans une émission présentée par **Adriana Karembeu**. **Page 11**

Le grand quotidien vaudois. Depuis 1762 | [www.24heures.ch](http://www.24heures.ch)

# Berne dégaine l'artillerie lourde contre des militants

**Instruction pénale** Pour avoir appelé à la «grève militaire», trois jeunes grévistes du climat vaudois sont cités à comparaître en août en tant que prévenus par le Ministère public de la Confédération.

**Révélation** Le rapport d'enquête que nous avons pu consulter éclaire les dessous de cette saga politico-judiciaire et l'importance des moyens déployés pour traquer les activistes.

**Renseignement** Pour surveiller les conversations entre les militants, Fedpol a eu recours aux mêmes outils que ceux utilisés par la FBI pour traquer les terroristes aux USA. **Lire en pages 2-3**

## Un vélo répertorie le moindre déchet dans la rue



**Lausanne** Depuis le début du mois, le Service de la propreté urbaine, représenté ici par Pierre-Henri Briod, utilise un vélo doté d'un scanner qui collecte des tonnes de données sur les déchets urbains. L'objectif? Dresser une carte de la saleté et adapter le nettoyage. **Page 8** CHANTAL DERVEY

### Transports publics

La suppression des automates à billets est vivement critiquée

Même si elles visent une vente de billets 100% digitale, des compagnies tentent de proposer des alternatives. Mais ce n'est pas facile. Exemple dans la région de Morges. **Page 9**

### Royaume-Uni

La succession de Boris Johnson donne lieu à une intense bataille

Alors que quatorze députés comptaient se lancer dans la course, ils ne sont déjà plus que six à pouvoir espérer devenir premier ministre. Explications. **Page 15**

### Voiture électrique

La Chine met sous pression les marques européennes

En Europe, les chaînes de production n'arrivent pas à suivre. Résultat, les constructeurs se tournent vers leurs usines en Asie. Une délocalisation qui inquiète passablement. **Page 17**

### Série TV

«Westworld» revient pour une quatrième saison très attendue

C'est une des séries phares de ces dernières années, pas toujours facile à suivre. Mais son créateur semble avoir corrigé le tir pour cette nouvelle saison. Les robots sont de retour... **Page 25**

## Propreté urbaine



À l'aide d'un vélo muni d'un scanner sur le porte-bagage, le chef de secteur Pierre-Henri Briod, du Service de la propreté urbaine de la Ville, sillonne les rues et scanne tous les déchets au sol. CHANTAL DERVEY

# Le vélo qui compte les déchets au mégot près

**Un deux-roues doté d'un scanner va sillonner Lausanne et répertorier chaque détrit. Le but: dresser une carte de la saleté et adapter le nettoyage.**

Laurent Antonoff

À quelques jours à peine du passage du Tour de France à Lausanne, on reparle vélo dans la capitale vaudoise, mais celui que conduisent les responsables de la propreté urbaine, à tour de rôle, aura un impact plus durable sur le quotidien de ses habitants. Car ce deux-roues qui circule depuis le début du mois de juillet est capable de rapporter combien de déchets il a croisés au sol en fin de journée, et cela au mégot de cigarette près.

Un peu comme les véhicules de Google Street View, le vélo électrique est doté d'une perche avec, à son extrémité, un scanner. «Il s'agit bien d'un scanner et non d'une caméra. Le vélo ne prend donc aucune image», explique

Stéphane Beaudinot, chef du Service de la propreté urbaine à Lausanne.

Tout au long de son parcours, le deux-roues collecte des tonnes de données qui sont transmises en temps réel à une société, la firme franco-suisse Cortexia, qui les analyse grâce à un algorithme particulier. «La machine peut différencier une trentaine de déchets différents, cela va du mégot de cigarette au papier, en passant même par les chewing-gums», poursuit le chef de service.

**En selle dès 5 h du matin**

Les données servent ensuite à élaborer un Clean City Index, soit un niveau de propreté précis des rues et des quartiers traversés. Une cartographie en couleurs: du vert et du bleu, qui révèlent une situation normale, au rouge qui signale un degré de salissure au sol important.

L'opération va durer quatre mois, sur une période de l'année où le domaine public est le plus utilisé par les habitants et par les touristes. Le vélo passera plusieurs fois au même endroit pour affiner les résultats en fonction des actions des équipes de propreté. «Nous circulons le matin très tôt, vers 5 h avant que nos équipes ne nettoient les rues, sinon les résultats seraient faussés.

«Nous serons en mesure d'offrir des prestations à la carte selon les rues et les quartiers.»

**Stéphane Beaudinot**, chef du Service de la propreté urbaine à Lausanne

Et une autre fois dans la journée», détaille Stéphane Beaudinot. L'intérêt du vélo scanner de déchets? Ses données vont servir à adapter les interventions des employés communaux sur le terrain. «Nous serons en mesure d'offrir des prestations à la carte selon les rues et les quartiers. Aujourd'hui, nous intervenons plusieurs fois par semaine dans un secteur, alors que nous pourrions diminuer nos passages parce qu'il se trouve plus propre que nous le pensions. Et réciproquement», confie le chef de service. Il faut donc s'attendre à un redéploiement des balayuses et autres Gloutons.

Pierre-Henri Briod est chef du secteur Nord à Lausanne, un périmètre qui va globalement de la

Sallaz jusqu'au Chalet-à-Gobet. C'est à lui de pédaler cette semaine dans les hauts de la ville. «Ce ne sont pas les jours les plus frais! Heureusement qu'on commence très tôt.» Arpenter «leur territoire» et observer le niveau de propreté, c'est de toute façon le rôle habituel des chefs de secteurs. Sauf que d'habitude ils le font en voiture. «Comme on va moins vite à vélo, on est davantage attentif aux détails. De toute façon, le scan prend non seulement la route mais aussi le dessus des trottoirs.»

**Protection des données garantie**

Le vélo se déplace uniquement sur le domaine public. Le procédé informatique utilisé permet de ne conserver que les informations concernant les déchets, tout autre contenu étant exclu. Une fois collectées et traitées, les données sont effacées. «Le procédé correspond en tout point aux exigences en matière de protection des données», assurent les autorités. Ces données précises sur le type de déchets, et dans quel quartier, pourraient permettre une collaboration plus efficace encore entre le service de la propreté et les diverses associations de quartier. Coût global de l'opération: entre 20'000 et 30'000 francs.



**Sale affaire**  
Coup d'œil dans la chronique judiciaire du «bon vieux temps»  
Par Gilles Simond

FEUILLE D'AVIS  
DE LAUSANNE

## L'argent des casses filait en parties fines

«À Genève, dans la fin de janvier [1901], vous avez été plusieurs fois dans des maisons mal famées et vous y avez dépensé de grosses sommes. Cet argent était le produit de quoi? - Je ne puis pas le dire.»

Toutes les pensionnaires des maisons en question ont reconnu les cinq Italiens pour être des clients. Clients généreux qui payaient largement et étaient toujours approvisionnés d'écus, de pièces d'or et de billets.»

Ces nababs menant la grande vie s'appellent Charles Bertone, Jean Buniva, Michel Garzena, David Giovara et Dominique Oria. Ils ont entre 19 et 27 ans et sont Italiens. Ils peuvent bien être généreux, mais ont plus de mal à justifier la provenance des sommes qu'ils dépensent, puisqu'il s'agit du fruit de leurs cambriolages. Leur générosité les a du reste perdus: après le casse d'une coutellerie, ils ont offert de «bat couteaux à dix instruments» à de jeunes femmes peu farouches. La curiosité de la patronne de l'estaminet fréquenté par les «cascadeuses» a mis les archers sur leur piste.

Les compères ont été jugés une première fois à Genève en août 1901 et condamnés à des peines allant de 2 (Oria) à 10 ans de réclusion (Giovara). Après une instruction de 15 mois, inhabituellement longue en raison de la complexité de l'affaire et du nombre d'accusés, les cinq Transalpins, prévenus de divers vols commis à Lausanne, à Montreux et à Territet, se retrouvent le 17 mars 1902 devant le Tribunal criminel du district de Lausanne, qui siège avec l'assistance du jury.

Le chroniqueur judiciaire de la «Feuille d'Avis» s'étonne: «Les cinq accusés, encadrés de cinq gendarmes baïonnette au canon, sont de tout jeunes gens, correctement vêtus, et dont la physiologie n'a absolument rien de rébarbatif ou de terrifiant. On est à se demander comment ces godelureaux ont pu commettre avec une pareille audace les délits qui leur sont reprochés. Fiez-vous donc aux apparences!»

Ainsi Giovara, qui apparaît comme le chef de la bande, «s'exprime facilement en français et reconnaît avec grâce avoir

subi deux condamnations en Italie, l'une à 100 jours de prison pour tentative de vol, l'autre à 5 ans de réclusion pour vol». Mais, comme ses complices, il se déclare innocent des faits qui lui sont reprochés dans le canton de Vaud.

«Ces messieurs se contredisent sans cesse, reviennent sur leurs déclarations de l'enquête, et prétendent que les magistrats instructeurs se sont trompés ou leur ont fait signer des déclarations inexactes», relate la «Feuille». Qui relève néanmoins que l'accusation «n'est pas très fortement armée et que les preuves de culpabilité recueillies ne paraissent pas irréfutables.»

Dans son réquisitoire, le substitut du procureur général, M. Obrist, s'attache à montrer qu'on est en présence d'une bande organisée. «Et comme ces messieurs, en présence des indices graves qui pèsent sur eux, ne veulent rien avouer, [ils] doivent être considérés comme ayant pris une part directe au vol. Tant pis pour ceux d'entre eux qui n'ont peut-être qu'un rôle de complices.»

Faut-il le préciser? Les avocats de la défense voient les choses autrement. Pour celui de Bertone, «aucune preuve de la culpabilité de son client n'a été établie». Celui de Giovara considère «chevaleresque» la conduite de son client, qui garde le silence «sur les faits et gestes de ses compagnons». Défenseur de Buniva, l'éloquent M<sup>e</sup> Schopfer engage le jury «à ne pas se préoccuper du passé des accusés et à ne tenir compte que de l'accusation».

Mais rien n'y fait. Après deux heures trente de délibération, le jury répond positivement à la plupart des questions qui lui sont posées. Et le 20 mars, la Cour condamne Bertone et Giovara à 7 ans de réclusion, Buniva à 5, Garzena à 15 mois. Seul Oria, le plus jeune de la bande, est acquitté. Ils quittent l'ancien évêché de Lausanne pour Genève, afin d'y subir leurs punitions antérieures. Après quoi les condamnés purgeront leurs peines vaudoises loin des «maisons mal famées», au «pensionnat» cantonal. Et se feront oublier.

Archives des journaux vaudois, disponibles sur [scriptorium.bcu-lausanne.ch](http://scriptorium.bcu-lausanne.ch)

PUBLICITÉ

**Plus de 90% des Romands consultent la presse!  
Contactez-nous pour réserver votre annonce!**

Source: MACH Consumer 2019

021 349 50 50  
annonces@24heures.ch  
www.goldbach.com

**GOLDBACH**